



**Aux contribuables de la  
Ville de Macamic**

**AVIS PUBLIC**

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 5 juillet 2021, 19 heures le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante:

1, 1<sup>re</sup> Rue Ouest  
Lots 4 729 646  
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant:

- Permettre le maintien tel que construit du bâtiment secondaire détaché (1<sup>er</sup> garage) avec une distance entre le garage et la maison de 1,73 mètre au lieu de 2,5 mètres tel que décrit au règlement 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.
- Permettre le maintien tel que construit du solarium avec une marge de recul arrière à 3,99 mètres au lieu de 5,72 mètres correspondant à 25% de la profondeur totale du lot tel que décrit au règlement 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 5 juillet 2021 à 19 heures, au 70, rue Principale, Macamic.

**Donné à Macamic, ce 8 juin 2021**

Joëlle Rancourt

**Secrétaire-trésorière adjointe**